

## A L'ATTENTION DE : IG EUROPE GMBH

## 01 | AUTORISATION

Nous (les signataires) vous autorisons, IG Europe GmbH, par la présente à exécuter les ordres et instructions donnés par chacun d'entre nous (les cotitulaires du compte), par téléphone ou tout autre moyen (et pour écarter tout doute, nous acceptons le fait que vous ne serez pas tenus, sauf si cela est expressément stipulé dans ce paragraphe ou dans le paragraphe 2, d'accepter ou d'agir sur instruction qui varierait des termes de la présente déclaration ou de toute autre document auquel nous aurions souscrit). La présente autorisation ne peut être modifiée que par instruction sous forme de texte d'au moins l'un d'entre nous, et, telle quelle (ou résultant de ces diverses modifications) prévaut jusqu'à instruction sous forme de texte contraire d'au moins l'un d'entre nous stipulant de ne plus exécuter les ordres ou instructions que nous vous donnons.

## 02 | DÉCÈS

Nous acceptons par la présente qu'en cas de décès de l'un d'entre nous, vous pouvez, en l'absence de notification sous forme de texte de notre part ou d'un de nos représentants légaux vous instruisant de ne plus exécuter les transactions ou instructions sur ce compte, considérer que l'autre / les autres signataire(s) (le(s) **"Survivant(s)"** possède(nt) les pleins pouvoirs sur chaque compte ouvert en rapport avec la présente Autorisation de Compte Joint (les **"Comptes Joint(s)"** et **"chaque Compte Joint"**) et se voient attribuer tous les fonds figurant au crédit de chaque Compte Joint ainsi que toutes les dettes et autres passifs dûs au compte, sans préjudice de tout droit sur ce solde ou de toute action par rapport à une réclamation formée par une personne autre que le(s) Survivant(s).

## 03 | RETRAIT DES INSTRUCTIONS

A compter de la date de réception d'une notification sous forme de texte par tous ou chacun d'entre nous vous demandant de ne plus exécuter nos ordres et instructions, vous ne devrez plus exécuter d'ordre d'ouverture de position sur le compte.

## 04 | RESPONSABILITÉ SOLIDAIRE ET ILLIMITÉE

La responsabilité des cotitulaires de chaque Compte Joint est solidaire et illimitée. En d'autres termes, chacun d'entre nous est non seulement responsable solidairement des dettes et autres passifs dûs sur chaque Compte Joint mais aussi **responsable individuellement de l'ensemble des dites dettes et autres passifs relatifs à chaque Compte Joint**, et ce même si ceux-ci ont été contractés suite à des instructions données par un autre cotitulaire du compte.

Toute modification de la présente autorisation ainsi que toute notification prévue par le paragraphe 3 n'affectera pas notre responsabilité solidaire et illimitée sur l'ensemble des ordres et instructions donnés préalablement à la date de réception d'une telle modification/ notification. A compter de la date de réception d'une demande de clôture d'un Compte Joint, vous ne serez autorisé à accepter que les instructions relatives à la fermeture d'un Compte Joint.

## 05 | NOS DEMANDES INDIVIDUELLES D'OUVERTURE DE COMPTE

Parallèlement à la présente demande d'ouverture de compte joint, nous compléterons ou avons préalablement complété individuellement une demande d'ouverture de compte CFD et/ou options et/ou turbos warrants (personne physique), le cas échéant. Certaines informations fournies sur chacune de ces demandes individuelles doivent être recoupées afin d'adresser toutes les implications de notre responsabilité solidaire et illimitée sur notre compte joint. La **Déclaration sur les Risques du Trading** ainsi que les **Conditions Générales** relatives à cette demande d'ouverture de compte joint doivent être entendues comme comprenant la condition que lorsque nous donnons des instructions par rapport à notre compte joint, notre responsabilité sur ledit compte sera **solidaire et illimitée** ainsi que stipulé dans le paragraphe 4 ci-dessus.

## 06 | DÉCLARATION

- 6.1 Nous reconnaissons et acceptons la responsabilité solidaire et illimitée sur les règles mentionnées dans le présent document.
- 6.2 Nous comprenons qu'IG Europe GmbH ne fournit aucun conseil fiscal et confirmons que nous avons, lorsque nécessaire, cherché conseil auprès d'une société tierce, indépendante d'IG Europe GmbH.
- 6.3 Nous certifions que nous sommes résidents fiscaux du même pays.
- 6.4 Nous certifions que nous ne sommes pas des personnes de nationalité américaine telles que définies par l'Internal Revenue Service.
- 6.5 Nous reconnaissons que nous vous informerons immédiatement si la situation de résidence fiscale de l'un de nous change et acceptons qu'un compte joint puisse être clôturé si nous ne sommes plus résidents fiscaux du même pays.

**X** Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom & Prénom(s) : \_\_\_\_\_ N° de compte IG (si connu) : \_\_\_\_\_

**X** Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom & Prénom(s) : \_\_\_\_\_ N° de compte IG (si connu) : \_\_\_\_\_

**X** Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom & Prénom(s) : \_\_\_\_\_ N° de compte IG (si connu) : \_\_\_\_\_

**X** Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom & Prénom(s) : \_\_\_\_\_ N° de compte IG (si connu) : \_\_\_\_\_

Toute activité de trading comporte des risques. Les CFD sont des instruments complexes et présentent un risque élevé de perte rapide en capital en raison de l'effet de levier. **75 % des comptes d'investisseurs particuliers perdent de l'argent lorsqu'ils investissent sur les CFD avec IG.** Vous devez vous assurer que vous comprenez le fonctionnement des CFD et que vous pouvez vous permettre de prendre le risque élevé de perdre votre argent.

Les options et les turbos warrants sont des instruments financiers complexes présentant un risque de perte en capital. Les pertes peuvent être extrêmement rapides.

Les clients professionnels peuvent perdre plus que leur capital investi.



Une fois tous ces détails renseignés, veuillez :

- Imprimer ce document ;
- Le signer, tel qu'indiqué ;